L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 2 FEVRIER 1894.

PETITES ANNONCES.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 8 jui—3F

A VENDRE.

A VENDRE—3 charrettes à déménagement très neuves, ainsi que les harnais et une mule bien acclimatée. S'adresser à J. M. Satchiler 219 rue Chartres coin Dumaine.
2 fév—2f

A VENDRE en bloc un magasin de comestibles et de fournitures de navires No 174 rue Orleans, avec achalandage, un cheval et une charrette, etc. Un bail sera consenti. Le propriétaire ne désire pas vendre l'immeuble aussi est à vendre, la propriétaire se retirant des affaires. S'adresser sur les lieux. 26 jan—7f

A LOUER.

A LOUER, Résidence No 44 Avenue de l'Esplanade coin Chartres, ayant double salon, belle salle à manger, cinq chambres à coucher, cuisine, pantry, etc., etc., à $50 par mois. S'adresser, M. Lion & Co., coin Ste-Anne et Decatur. 11 janv—1F

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Constable de la Troisième Cour de Paix.

Nouvelle-Orléans, 1er février 1894, No 6,012.

Frank Forbes vs. William Thompson.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé dans la susdite affaire, par l'Hon. Wm. H. Seymour, juge de la Troisième Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je vendrai à l'encan au plus offrant, LUNDI, 5 mars 1894, midi, en face de la Maison de Cour, rue Villeré entre Seguin et Barthélemy, dans le 5me District de cette ville, la propriété ci après décrite, savoir :

Tout l'intérêt indivis de l'intérêt et de la propriété d'un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le bourg Duverge, Cinquième District de la Nouvelle-Orléans, désigné comme la moitié du terrain No neuf sur les rôles de l'assessement de ville anciennement le No 56 du terrain en carré d'Hel. No deux, lequel est compris en les rues Villeré, Patterson, Bourg et Seguin, actuellement désigné par le No 61, du dit District; les bâtisses aussi portant le numéro municipal 16 rue Villeré, et ont une façade de trente-huit pieds sur douze pieds et une ligne et demi- sur une profondeur de cent dix-sept pieds un pouce et deux lignes, comme sur un plan du terrain présentement exposé au public, lequel plan a été fait par Arthur De Armas, voyer, en date du 5 février 1892, étant annexé à un procès-verbal de cette date, lequel W. H. Seymour, notaire en cette ville, le 11 mars 1892.

L. C. MURPHY,
Constable de la Troisième Cour de Cité.
2 fév—2 4 11 18 25—mars 5

P. J. Carraher vs W. H. Moise.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No 18,131. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Renee Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles entre Commune et Gravier, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI, 21me jour de février 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° **Un certain morceau ou une portion de terre** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, de quatre pieds neuf pouces et une ligne et demi- sur une profondeur de cent dix-sept pieds un pouce et deux lignes, comme sur un plan du terrain présentement exposé au public, lequel plan a été fait par Arthur De Armas, voyer, en date du 5 février 1892, étant annexé à un procès-verbal de cette date, lequel W. H. Seymour, notaire en cette ville, le 11 mars 1892.

2° **Un autre morceau** ou une autre portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et lieu comme la propriété décrite plus haut et mesurant 10' de face à la rue Prytanée, sur 100' de profondeur entre lignes parallèles, la dite portion de terre est sur le côté après la rue Harmonie et se trouve à une distance de 60' de l'encoignure de cette rue et la rue Harmonie et est contiguë à la propriété décrite en premier lieu. La propriété décrite en premier lieu a été acquise par achat du shérif civil et le jugement rendu le 14 novembre 1891, Bureau des Aliénations, Livre 147, folio 364 et la propriété décrite en second lieu forme une partie de la portion de terre acquise le 9 juillet 1884, Bureau des Aliénations, Livre 121, folio 19.

Achetée de William C. Taylor, d'après un acte passé pardevant Benjamin T. Choate, notaire public. Enregistré le 15 juin 1893, Bureau des Aliénations, Livre 147, folio 424.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable Deuxième cour de Cité de la Nlle-Orléans. 19 janv—19,25—fév 1,8,15,21.

AVIS DE SOCIETE

Succession de Jose Robert y Girona.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8356—Division F—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dativ dans la succession de feu Jose Robert y Giro n, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.
1er fév—1 6 10

Succession de Rebecca B. Pindell, veuve de John R. Pike.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 41,550.—Division D.—Attendu que James B. Pike a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Rebecca B. Pindell, veuve de John R. Pike, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V FLOTTE,
30 janv—30—fév 3 8 Greffier.

Succession de Simon E. Marx.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,509.—Division C—Attendu que Mme Ella Mayer a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Simon E. Marx décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
26 janv—26 30—fév 4 Greffier.

Succession de Samuel Browne.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,885—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Lucien Soniat et Charles T. Squier, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
25 janv—25 30—fév 3 Greffier.

Succession de John A. Casbergue.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,325—Division E—Attendu que Mme Celine Casbergue, femme de G. D. Coulon, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dative dans la succession de John A. Casbergue, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
28 janv—25 30—fév 3 Greffier.

Succession de Wm. J. Castell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 35,964.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Lucien Soniat et Charles T. Squier, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
24 janv—24 28—fév 2 Greffier.

Succession d'Henri de Brueys.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 37,278—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Marie Gabrielle Gutierrez, veuve en communauté et exécutrice testamentaire de la succession d'Henri de Brueys, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE,
24 janv—24 28—fév 2 Greffier.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Merchants' Mutual Insurance Co., Jos. A. Dare, subrogé,

VERSUS

A. F. Riard et C. C. Antoine.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 6,801.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 7 mars 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartenant et tous les droits, les voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Deslo y, Dauphine, Tricou et Royale, étant dans l'îlet numéro onze, et du nouveau plan portant le numéro onze, ladite portion de terre commence à une distance de quatre-vingt deux pieds de l'encoignure des rues Dauphine et Deslo y et mesure trente pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de quatre-vingt huit pieds entre lignes parallèles et est composée des portions de terrains de deux lots de terre désignés par les numéros huit et neuf.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12 janv—12 19 26—fév 2 9 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Shérif.

Tout le contenu, étagères, installations etc., d'un bar-room de première classe,

Consistant en

Un magnifique comptoir avec les étagères à l'arrière, magnifique bibliothèque avec miroir de vestibule d'avant en d'arrière, comptoir et vitrine pour cigares, glacière pour bière, tables, chaises, tonneaux, table pour lunch, parapeuts, tables de poker, gravures, tapis, toile cirée, sauce vesvere et fait-tout, cuillères en argent et en plaqué, ustensiles de cuisine, etc., un registre de monnaie. Aussi un grand assortiment de whiskies fins, vins, liqueurs, champagnes, brandy, bière, etc. eau de Mansion, etc., etc.

Aussi

Cigares assortis, tabac à fumer et à chiquer, et

Autres articles et propriété d'après le contenu du bar, le tout de valeur et droit d'occupation, etc.

Vatter et Grevenig vs James McGowan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 41,310—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 5 février 1894, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local No 45 rue Carondelet—

1° Tout le contenu et installions d'une barroom et billard.

2° Tous les droits, titres et intérêts du défendeur d'une bail non expiré sur la dit local No 45 rue Carondelet, conformément au bail de Charles E. Alter au dit défendeur le 1er octobre 1893 pour le terme de cinq ans consécutifs (commençant le 1er octobre 1893) et finissant le 30 septembre 1898, les 1re, 2me et 3me années payables mensuellement à $100 et les 4me et 5me années payables mensuellement $125.

Ce cas que le dit bail non expiré ci-dessus décrit ne serait pas vendu, alors il y aura des offres. Le droit d'occuper le dit local à partir de la vente au 30 septembre 1898.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
23 janv—23 26 31—fév 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété améliorée de valeur et désirable faisant face au Lee Circle.

George W. Taylor vs Mme Marie B. Manning.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,648—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 21 février 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Au local No 52 rue Gravier.

Tout le stock de marchandises, d'articles et effets mobiliers, etc., contenu dans le dit local et comprenant la propriété décrite ci-dessous et autres, d'après un inventaire enregistré à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
31 janv—31—fév 2 8 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée du Troisième District.

Third District Building Association vs William C. Stricker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,928.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 21 février 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, de quatre pieds neuf pouces et une ligne et demi- sur une profondeur de cent dix-sept pieds un pouce et deux lignes, comme sur un plan du terrain présentement exposé au public, lequel plan a été fait par Arthur De Armas, voyer, en date du 5 février 1892, étant annexé à un procès-verbal de cette date, lequel W. H. Seymour, notaire en cette ville, le 11 mars 1892.

L. C. MURPHY,
Constable de la Troisième Cour de Cité.
2 fév—2 4 11 18 25—mars 5

P. J. Carraher vs W. H. Moise.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No 18,131. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Renee Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles entre Commune et Gravier, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI, 21me jour de février 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° **Un certain morceau ou une portion de terre** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, de quatre pieds neuf pouces et une ligne et demi- sur une profondeur de cent dix-sept pieds un pouce et deux lignes, comme sur un plan du terrain présentement exposé au public, lequel plan a été fait par Arthur De Armas, voyer, en date du 5 février 1892, étant annexé à un procès-verbal de cette date, lequel W. H. Seymour, notaire en cette ville, le 11 mars 1892.

2° **Un autre morceau** ou une autre portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et lieu comme la propriété décrite plus haut et mesurant 10' de face à la rue Prytanée, sur 100' de profondeur entre lignes parallèles, la dite portion de terre est sur le côté après la rue Harmonie et se trouve à une distance de 60' de l'encoignure de cette rue Prytanée et la rue Harmonie et est contiguë à la propriété décrite en premier lieu. La propriété décrite en premier lieu a été acquise par achat du shérif civil et le jugement rendu le 14 novembre 1891, Bureau des Aliénations, Livre 147, folio 364 et la propriété décrite en second lieu forme une partie de la portion de terre acquise le 9 juillet 1884, Bureau des Aliénations, Livre 121, folio 19.

Achetée de William C. Taylor, d'après un acte passé pardevant Benjamin T. Choate, notaire public. Enregistré le 15 juin 1893, Bureau des Aliénations, Livre 147, folio 424.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable Deuxième cour de Cité de la Nlle-Orléans. 19 janv—19,25—fév 1,8,15,21.

AVIS DE SOCIETE

QUEEN & CRESCENT ROUTE
26 HOURS CINCINNATI — 11 HOURS BIRMINGHAM
(SLEEPING CARS)

A PARTIR
Du 1er Janvier,
MON ADRESSE
SERA :
PAUL CONRAD,
Aux soins de la "Central America Express",
PORT TAMPA CITY, FLORIDA, U. S. A.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Améliorées de Valeur dans le Second District.

No 73 rue St-Pierre, entre Royale et Bourbon. Une élégante résidence en briques à deux étages.

Nos 323 et 323 1/2 rue Hôpital, entre Roman et Prieur. Une élégante résidence double avec magasin.

Succession de George B. Ittmann.

No 40,459—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue de la Commune—MERCREDI, 7 mars 1894, à midi. Il sera vendu à l'encan, à la Bourse **d'Encan St-Charles, rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles,** rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 30 janvier 1894, pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Un certain lot de terre** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet No 253, borné par les rues Hôpital, Prieur, Roman et Chemin du Bayou. Le dit lot est désigné par le No 13 sur un plan de la propriété de Eugène N. Lefort, Louis Brigier, voyer général en date du 26 juillet 1836, et déposé en l'étude de L. Ferrand, notaire, comme plan No 11 du livre de plans No 5 et mesure 30 pieds de face à la rue Hôpital sur une profondeur de 114 pieds.

Étant la même propriété que le dit George B. Ittmann a acquise de Mme J. J. Trosclair, par acte passé pardevant W. J. Lathan, ancien notaire en cette ville, le 28 novembre 1863, enregistré au bureau de transfert livre —folio—

Les améliorations consistent en une élégante résidence couverte en ardoises, ayant double corps de logis et mansarde, 4 chambres et 2 cabinets au rez-de-chaussée et deux chambres dans la mansarde, cuisine avec galerie de façade, ayant 2 chambres et un cabinet, 2 cuves, puits, fosses d'aisances, etc., et connu par le numéro municipal No 323 et 323 1/2 rue Hôpital.

2° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'îlet No 60, borné par les rues Royale, St-Pierre, Bourbon et Orléans, mesurant 25 pieds de face à la rue St-Pierre sur une profondeur de 81 pieds 2 pouces 6 lignes, entre lignes parallèles. Étant la même propriété qui a été acquise par le dit George B. Ittmann de la succession de Veuve Manuel Pierna, par acte passé pardevant Octave de Armas, notaire en cette ville, le 31 mai 1879, enregistré au Bureau de transfert de cette ville, livre 110, folio 851.

Les améliorations consistent en une résidence en briques à deux étages, couverte en ardoises, comprenant 2 corps de logis, ayant 3 chambres au rez-de-chaussée, galeries devant et derrière, cabinet, cuve, latisse en briques à deux étages ayant une chambre au 1er rez-chaussée et au premier; fosses d'aisances, cuve, cour pavée en pierres.

Vendue subjette à un bail expirant le 31 juillet 1897, à raison de $20 par mois.

Actes de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, aux frais des acquéreurs.
2fév—2 7 14 21 28 mars7

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'établissement et les paraphernaux

—DU—

NEW ORLEANS DELTA

—COMPRENANT—

Presse à imprimerie, Bouilloires, machines,

Caractères d'imprimerie, Meubles de bureau, Livres, Type writers, etc., etc.

Io re Frank H. Pope

vs.

Louisiana Printing & Publishing Co., Limited.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 39,100.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. Placide J. Spear, encanteur, bureau No 155 rue de la Commune—LUNDI, 5 mars 1894, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan, aux Nos 41 et 43 rue Natchez, en vertu d'un jugement rendu et signé le 1er septembre 1893, et en vertu d'un ordre daté le 24 janvier 1894, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ladite affaire intitulée :

1 Presse Webb de Gose complète avec 1 machine à stéréotyper wetting machine, rouleaux, etc.

1 Presse Hoe cylindres doubles.

1 machine droite Nagle, puissance de 12 chevaux.

1 Bouilloire horizontale Nagle, puissance de 15 chevaux, tuyaux, etc.

4 1/2 bacs de type d'imprimerie, un arbre de couche et des courroies.

5 1/2 rouleaux de papier à imprimerie, caractères, installations, casses, tiroirs, un fer, meubles de bureau et de salle de rédaction, typewriters, installations de gaz, livres pour référence, etc.

Aussi à la même heure et place tous les comptes courants, actions de stocks dans différentes compagnies et autres effets mobiliers, appartenant à la dite compagnie d'après une liste qui sera exposée à la vente.

Conditions—Comptant sur les lieux.
2 fév—2 7 14 21 25 à date

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,754, Division E—Ordre de Cour—Charles Baldwin, sa cr Demanderesse—Que la cession des biens faite par le pétitionnaire, Charles Baldwin, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, Esq., notaire public, à son bureau, No 27 Commercial Place, en cette ville, commençant le LUNDI, 5me jour de mars 1894, à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire. Ordre aux syndic et voter sur tous les autres sujets qui pourraient leur être soumis, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que C. A. Schreiber, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 30 janvier 1894.

(Signé) JEAN B. THÉARD, Juge.

Pour copie conforme.

JAS D. RANKIN, Député Greffier.
1fév—27 jan 5 mars

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,506 — Division D—Frank Hempel vs ses créanciers. — Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de pétitionnaire, Frank Hempel, soit convoquée et tenue pardevant Fred Zengel, Esq., notaire public, à son bureau, No 42 rue Carondelet, en cette ville, JEUDI, le 15me jour de février 1894, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 30 janvier 1894.

N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN Député-Greffier.
31 jan—3 fau 15 fév

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,497—Division B—Ordre de Cour—Que la cession de biens du pétitionnaire Ludwig Eichhorn soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. H. Dart, Esq., notaire public, au bureau, No 12 rue Carondelet, en cette ville, commençant le Jeudi, 1er jour de mars 1894, à 11 heures du matin, dans le but de délibérer sur les affaires du pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne ainsi que ses biens soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1894.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
25 janv—3f an 1 mars

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 41,823. Division A.—Sidney A. Calongne vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession de biens du pétitionnaire, Sidney A. Calongne, soit et est par le présent acceptée par la Cour au profit de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers sera convoquée et tenue pardevant Fred. Deibel, notaire public, au son bureau, Masonic Building, No 87 rue St-Charles, en cette ville, commençant LUNDI, le 12me jour de février 1894, à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur tous les autres sujets qui pourraient leur être soumis, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues et que C. W. Green, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 16 janvier 1894.

Signé: F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme.

JAS D. RANKIN, Député Greffier.
11 jan—3f an 12 fév

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,493—Division B—Chn G. Moll, Jr, vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire John G. Moll, Jr, soit et est acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant F. D. Chaffraye, Esq., notaire public, à son bureau, No 122 rue Gravier, en cette ville, le 9me jour de février 1894, à 11 heures A. M., Dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui peuvent leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1894.

Signé: FRED. D. DING, Juge

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
26 janv—an 9 fév.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 41,495, Division E.—P. Léonce Dolhonde vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire P. Léonce Dolhonde, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant O. Morel, Esq., notaire, à son bureau, No 9 rue Carondelet, en cette ville, VENDREDI, 9me jour de février 1894, à 11 h. A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 25 janvier 1894.

(Signé) GEO. H. THÉARD, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
27 janv—3f au 27 fév

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placements de Choix

Dans le haut du Quatrième District.

DOUBLE CORPS DE LOGIS,

Sites de Choix pour Bâtir.

Rue Toledano, au coin de la rue Chippewa, Fulton près de Harmonie.

A proximité de l'endroit des expéditions. Accessible à plusieurs lignes de chars urbains.

Succession de Mme Louisa Bernard, femme décédée de François Bruseau.

No 37,891—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Mercredi, 7 Mars.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD— W. H. Robinson, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet, MERCREDI, 7 mars 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 29 janvier 1894, pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Un certain lot de terre** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet No 23, borné par les rues Hôpital, Prieur, Roman et Chemin du Bayou. Le dit lot est désigné par le No 13 sur un plan de la propriété de Eugène N. Lefort, Louis Brigier, voyer général en date du 26 juillet 1836, et déposé en l'étude de L. Ferrand, notaire, comme plan No 11 du livre de plans No 5 et mesure 30 pieds de face à la rue Hôpital sur une profondeur de 114 pieds.

Étant la même propriété que le dit George B. Ittmann a acquise de Mme J. J. Trosclair, par acte passé pardevant W. J. Lathan, ancien notaire en cette ville, le 28 novembre 1863, enregistré au bureau de transfert livre —folio—

Les améliorations consistent en une élégante résidence couverte en ardoises, ayant double corps de logis et mansarde, 4 chambres et 2 cabinets au rez-de-chaussée et deux chambres dans la mansarde, cuisine avec galerie de façade, ayant 2 chambres et un cabinet, 2 cuves, puits, fosses d'aisances, etc., et connu par le numéro municipal No 323 et 323 1/2 rue Hôpital.

2° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'îlet No 60, borné par les rues Royale, St-Pierre, Bourbon et Orléans, mesurant 25 pieds de face à la rue St-Pierre sur une profondeur de 81 pieds 2 pouces 6 lignes, entre lignes parallèles. Étant la même propriété qui a été acquise par le dit George B. Ittmann de la succession de Veuve Manuel Pierna, par acte passé pardevant Octave de Armas, notaire en cette ville, le 31 mai 1879, enregistré au Bureau de transfert de cette ville, livre 110, folio 851.

Les améliorations consistent en une résidence en briques à deux étages, couverte en ardoises, comprenant 2 corps de logis, ayant 3 chambres au rez-de-chaussée, galeries devant et derrière, cabinet, cuve, latisse en briques à deux étages ayant une chambre au 1er rez-chaussée et au premier; fosses d'aisances, cuve, cour pavée en pierres.

Vendue subjette à un bail expirant le 31 juillet 1897, à raison de $20 par mois.

Actes de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, aux frais des acquéreurs.
2fév—2 7 14 21 28 mars7

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'établissement et les paraphernaux

—DU—

NEW ORLEANS DELTA

—COMPRENANT—

Presse à imprimerie, Bouilloires, machines,

Caractères d'imprimerie, Meubles de bureau, Livres, Type writers, etc., etc.

Io re Frank H. Pope

vs.

Louisiana Printing & Publishing Co., Limited.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 39,100.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. Placide J. Spear, encanteur, bureau No 155 rue de la Commune—LUNDI, 5 mars 1894, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan, aux Nos 41 et 43 rue Natchez, en vertu d'un jugement rendu et signé le 1er septembre 1893, et en vertu d'un ordre daté le 24 janvier 1894, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ladite affaire intitulée :

1 Presse Webb de Gose complète avec 1 machine à stéréotyper wetting machine, rouleaux, etc.

1 Presse Hoe cylindres doubles.

1 machine droite Nagle, puissance de 12 chevaux.

1 Bouilloire horizontale Nagle, puissance de 15 chevaux, tuyaux, etc.

4 1/2 bacs de type d'imprimerie, un arbre de couche et des courroies.

5 1/2 rouleaux de papier à imprimerie, caractères, installations, casses, tiroirs, un fer, meubles de bureau et de salle de rédaction, typewriters, installations de gaz, livres pour référence, etc.

Aussi à la même heure et place tous les comptes courants, actions de stocks dans différentes compagnies et autres effets mobiliers, appartenant à la dite compagnie d'après une liste qui sera exposée à la vente.

Conditions—Comptant sur les lieux.
2 fév—2 7 14 21 25 à date

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage double en bois, d'un bon revenu.

Et grand terrain Nos 388 et 390 rue Fulton, entre St-André et Josephine.

Succession de Thomas Heer (ou Hare) et Mary Mulligan, son épouse, décédés.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 40,918.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 28 février 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 16 janvier 1894, de l'Hon. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire susdite, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le confortable cottage double en bois, Nos 388 et 390 rue Fulton, retiré du trottoir et ayant 4 chambres, hangar, allée, cuve de chaque côté, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Fulton, Chippewa, Joséphine et St-André. Le lot de terre mesure, au plus grand, 37 pieds 10 pouces 1 ligne de face à la rue Fulton, sur une profondeur de 159 pieds 6 pouces 6 lignes entre lignes parallèles, conformément à un plan annexé à un inventaire de la succession de Joséphine Mayer, prix par Alphonse Barnett, ancien notaire en cette ville, le 14 juillet 1894. Voisinage parfait; près des cars. Maintenant rapportant $240 par an.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1894, en sus du prix de son adjudication; 10 pour cent comptant seront requis du prix de son enchère au moment de la vente.

Acte de vente, pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.
27 janv—27—fév 3 10 17 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Magdalena Staub, (née Bauer.)

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. No 39,929.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 21 février, 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'